

au commandant-en-chef de l'armée régulière, avec la recommandation que la requête du lieutenant French soit reçue favorablement.

J'ai, etc.,

GEO. FUTVOYE.

Député du Ministre de la Milice et de la Défense.

Au Secrétaire Militaire de
Son Excellence le Gouverneur-Général.

OTTAWA, 7 décembre 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu aujourd'hui une entrevue avec le lieutenant French, de l'artillerie royale, qui est prêt à accepter le poste d'inspecteur de l'artillerie et des munitions de guerre du Canada, aux conditions contenues dans mon rapport du 28 novembre et approuvées par un arrêté en conseil du 1er décembre 1870; et j'ai l'honneur de demander que vous obteniez du commandant-en-chef de l'armée régulière l'autorité nécessaire, pour permettre au lieutenant French de prendre ce poste sans délai.

J'ai, etc.,

P. ROBERTSON ROSS,

Colonel Adjudant-Général de la Milice

A l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense

(M. et D.—4,471.)

(2,708.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 9 février 1871.

MONSIEUR,—Par ordre de l'honorable ministre de la milice et de la défense, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclue copie de la dépêche No. 335 du ministre des colonies au gouverneur-général, datée le 19 janvier 1871, concernant la nomination du lieutenant G. A. French, de l'artillerie royale, comme inspecteur de l'artillerie et des munitions de guerre dans la milice du Canada, et j'ai à demander qu'elle soit transmise à cet officier.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

A l'Adjudant-Général de la Milice,
Ottawa.

GEO. FUTVOYE,

Dép. du Ministre de la Milice et de la Défense.

(M. et D.—4,471.)

Canada—No. 335.

Le Ministre des Colonies au Gouverneur-Général.

DOWNING STREET, 12 janvier 1871.

MILORD,—Relativement à la dépêche de votre seigneurie, (No. 283,) du 7 décembre, concernant la nomination du lieutenant G. A. French, de l'artillerie royale, comme inspecteur